



Kantonale und Städtische Polizeikorps  
Corps de police cantonaux et municipaux  
Corpi di polizia cantonali e comunali



Schweizerische Kriminalprävention  
Prévention Suisse de la Criminalité  
Prevenzione Svizzera della Criminalità

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE : prévention des faux magasins en ligne

---

**Les polices suisses et Prévention suisse de la criminalité (PSC) s'associent pour la prévention des escroqueries et des délits cyber.**

**Le 14 décembre 2022, la campagne nationale de prévention des cyberescroqueries « *Et vous ? Vous auriez dit oui ?* » a dévoilé son dernier volet sur le thème des faux magasins en ligne. Les polices suisses et PSC unissent leurs forces pour rendre la population attentive à cette problématique et lui prodiguer des conseils pour éviter de se retrouver victime de tels subterfuges.**

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que PSC ont débuté une campagne nationale de prévention ayant pour but de sensibiliser le grand public aux risques liés à l'utilisation d'internet. Douze spots de prévention ont été élaborés au cours de cette campagne qui a été reconduite quatre années de suite. En 2022, trois clips vidéo ont été réalisés. Le premier était dédié aux fraudes à l'avance de frais de livraison. Le second portait sur la haine en ligne. Finalement, la dernière capsule vidéo de cette campagne, diffusée le 14 décembre 2022, aborde la thématique des faux magasins en ligne.

### **« *Et vous ? Vous auriez dit oui ?* »**

Cette dernière partie de campagne vise à avertir la population des dangers liés à l'achat de marchandises sur les places de marché en ligne. Certaines de ces places de marché ne sont créées que pour tromper leurs potentiel·le·s client·e·s : il s'agit des faux magasins en ligne. Ces magasins attirent souvent la clientèle en affichant des prix très attractifs sur des produits particulièrement prisés mais leur marchandise est en réalité inexistante. Ainsi, l'internaute qui y passera commande n'aura jamais en sa possession les produits achetés ou alors, dans le meilleur des cas, une marchandise défectueuse ou contrefaite lui sera délivrée.

Il est également important de préciser qu'il n'est pas rare pour les criminel·le·s de profiter de cette escroquerie afin de conserver les diverses informations personnelles que leurs victimes auront pu leur fournir, ceci afin d'usurper leurs identités pour commettre d'autres méfaits.

L'histoire de David représente une parfaite illustration du déroulement de ce type de fraude. En effet, il pensait avoir trouvé la perle rare en profitant d'une offre alléchante pour le cadeau de sa fille mais il a été victime d'une escroquerie. Bien qu'il ait acheté une console de jeu avec un excellent rabais sur son prix d'origine, sa fille ne recevra jamais son cadeau et il ne reverra jamais son argent.

Ce dernier clip vidéo a donc pour but de transmettre les conseils généraux de la campagne en matière de comportement à adopter lors d'un achat sur internet afin de minimiser le risque d'être victime d'une cyberescroquerie :

- Méfiez-vous des affaires qui ont l'air trop belles pour être vraies.
- Avant d'entrer vos données personnelles et bancaires, veillez à ce que le site internet sur lequel vous faites vos achats soit sûr.
- Renseignez-vous sur l'entreprise auprès de laquelle vous faites vos achats.
- Consultez les avis et les recommandations des autres consommateur·rice·s.

---

**Polices de la Conférence latine des commandants des polices cantonales** : Off. sp. Olivia Cutruzzolà,  
rempl. chef Conférence information et prévention, 079 808 50 13.